

RD-CONGO

LE COURRIER  
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4275 - MARDI 21 JUIN 2022

BELGIQUE-RDC

# La dent de Patrice-Emery Lumumba restituée à sa famille

L'émotion a été au rendez-vous hier, au palais d'Egmont à Bruxelles, lors de la remise de la dent de Patrice-Emery Lumumba aux membres de sa famille, suivie par une cérémonie officielle en présence des Premiers ministres belge et congolais. Dans son discours, le Premier ministre belge, Alexander De Croo, a reconnu la responsabilité morale de plusieurs ministres du gouvernement de son pays en fonction au début des années 1960 dans le meurtre de Patrice Lumumba, le 17 janvier 1961. La dent remise à la famille Lumumba avait été saisie par la justice belge en 2016 chez la fille du policier Gerard Soete qui avait participé à la disparition du corps du premier Premier ministre congolais.

Page 3



Homage à Patrice Lumumba dans la cour du palais Egmont, en présence des Premiers ministres congolais et belge

INFRASTRUCTURES

## L'espace Masolo inaugure son nouveau site en fanfare

Le Centre de ressources de solidarité artistique et artisanale a établi ses quartiers dans la commune de la N'Sele, à Kinshasa, où il a célébré l'ouverture de ses portes, le 18 juin, à travers une manifestation animée par les jeunes musiciens formés par ses soins. L'activité s'est déroulée en présence de Malvine Velo et Hubert Mahela, deux des trois co-fondateurs de cette structure qui a totalisé dix-neuf ans d'existence en mai dernier. Ce nouveau cadre en plein aménagement, « acquis grâce à la solidarité des partenaires » comme souligné par Martin Makitako, a permis la présentation de l'Espace Masolo à ses nouveaux voisins.

Page 4



La lecture spectacle offerte avec des extraits de «Leitura Furiosa»/Adiac

JOURNÉE  
MONDIALE  
DU RÉFUGIÉ

## Les ONG exhortent à la résolution des problèmes des réfugiés en RDC

Dans un communiqué publié hier, à l'occasion de la Journée mondiale du réfugié, la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) et le collectif des ONG des droits de l'homme en République démocratique du Congo (RDC) ont rappelé certains engagements renouvelés par la nouvelle représentante du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) en RDC, Mme Angèle. Ils rappellent au haut fonctionnaire de l'ONU que la RDC accueille sur son sol des milliers de réfugiés et demandeurs originaires de plusieurs pays africains. Ces organisations ont également noté certaines autres préoccupations des réfugiés évoqués par la nouvelle représentante du HCR.

Page 5

LINAFOOT/LIGUE 1

## Mazembe lamine RCK, Lupopo bat DCMP



L'équipe de Tout-Puissant Mazembe/DR

Le 27<sup>e</sup> championnat national de football commence à livrer ses secrets quant au trio de tête devant occuper les places qualificatives aux compétitions africaines interclubs. Mazembe, V. Club et Luopopo pourraient être ces équipes. Le 18 juin dans son stade de la commune de Kamalondo, le Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi, leader du championnat, a marché sur le Racing Club de Kinshasa (RCK) par quatre buts à zéro, en match comptant pour la 18<sup>e</sup> journée.

Le même jour, au stade Frédéric-Kibassa-Maliba à Lubumbashi, la Jeunesse sportive Groupe Bazano et Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi ont été à forces égales.

Page 6



## ÉDITORIAL

## Plan de résilience

Le gouvernement vient d'approuver, en Conseil des ministres, un plan de résilience sur la crise alimentaire liée en grande partie à la situation prévalant en Ukraine. D'un montant total de 171 milliards de F CFA, celui-ci concerne notamment la période 2022-2023. L'objectif étant, entre autres, d'épargner la population congolaise des effets collatéraux de la hausse des prix des denrées sur le marché international.

L'initiative des pouvoirs publics vient à point nommé, au regard des pressions inflationnistes galopantes observées dans les pays africains ayant des économies extraverties. Elle prévoit de promouvoir la politique de substitution aux importations, de faciliter le transport des produits de base, de stabiliser les prix des produits alimentaires et agricoles essentiels, d'appuyer les producteurs locaux, d'appliquer les mesures administratives, fiscales et parafiscales.

L'exécutif a également prévu des mécanismes d'exécution, de suivi et d'évaluation des actions du plan. Le but visé est d'atténuer les conséquences de la crise alimentaire sur le panier de la ménagère affecté depuis plus de deux ans par les effets de la récession économique et financière, ainsi que de la pandémie du coronavirus, covid-19.

La bataille n'est pas gagnée d'avance et les personnes chargées de veiller à l'application des mesures du plan devront faire montre d'engagement, de détermination, de vigilance et d'intransigeance vis-à-vis de celles ou ceux qui vont ramer à contre courant.

La rareté ou l'insuffisance des produits entraîne souvent l'augmentation des prix. Les exemples sont légion. L'année dernière, malgré l'intervention des services compétents, le prix du sac de ciment était passé du simple au double. La réussite du plan de résilience 2022-2023 dépendra sans doute de la façon dont il sera mis en œuvre.

Le Courrier de Kinshasa

## GUERRE DE L'EST

## Les Congolais invités à ne pas tomber dans le piège de la xénophobie

La situation sécuritaire à l'Est de la République démocratique du Congo était au menu de la communication du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, lors de la cinquante-huitième réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée le 17 juin, en visioconférence.



Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, président, par visioconférence depuis son bureau de la cité de l'UA, le 58<sup>ème</sup> Conseil des ministres/DR.

L'occasion a été toute indiquée pour le président de la République, en sa qualité de commandant suprême des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), de mobiliser la nation autour de la guerre d'agression qu'elle subit actuellement de la part du Rwanda, agissant sous couvert du M23. Pour cette agression qui viole tous les traités internationaux, le chef de l'Etat a lancé un appel à l'unité nationale pour assurer la défense de l'intégrité du pays aujourd'hui menacée. Il est plus que jamais temps, a-t-il dit, «de mettre de côté toutes nos divergences, et de nous mobiliser derrière nos forces de sécurité et de défense».

Les propos de Félix -Antoine Tshisekedi Tshilombo ont été,

pour ainsi dire, à la mesure de la gravité de la situation sécuritaire actuelle sur le terrain des opérations. Le soutien des militaires au front devrait, de ce fait, préoccuper le gouvernement appelé à assumer ses prérogatives constitutionnelles en la matière, a rappelé le président de la république, avant d'exprimer la solidarité de toute la nation aux compatriotes déplacés et autres qui subissent la violence de cette ignoble guerre. Dans le même ordre d'idées, le commandant suprême des FARDC a rassuré le peuple congolais de sa détermination à ne ménager aucun effort, tant sur le plan militaire que diplomatique, pour que la paix et la sécurité soient rapidement rétablies, et que les agresseurs soient boutés hors du terri-

toire national. Tout en saluant la bravoure des vaillants militaires engagés aux fronts et encourageant le soutien manifesté régulièrement à leur égard par la population congolaise, le président de la république s'est toutefois insurgé contre toute déviation aux relents xénophobes constatée dans le chef de la population. D'où sa demande faite aux Congolais de respecter l'ordre établi et, surtout, d'éviter de tomber dans le piège de la xénophobie. Les faciès des uns ou des autres, a-t-il indiqué, «ne doivent pas ouvrir la voie à la discrimination ou aux menaces». Le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, a été chargé de suivre cette question de très près.

Alain Diasso

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauvakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngonu

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél.: 06 700 09 00 /  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## BRUXELLES

# La dent de Patrice Lumumba restituée à sa famille

L'émotion a été au rendez-vous le 20 juin, au palais d'Egmont à Bruxelles, lors de la remise de la dent de Patrice Emery Lumumba aux membres de sa famille, suivie par une cérémonie officielle en présence des Premiers ministres belge et congolais. La dent avait été saisie par la justice belge en 2016 chez la fille du policier Gerard Soete qui avait participé à la disparition du corps du premier Premier ministre congolais.

En remettant la dent de l'ancien Premier ministre congolais, le chef du parquet fédéral belge, Frédéric Van Leeuw, a remercié la famille Lumumba pour les démarches judiciaires entreprises car, a-t-il déclaré, sans ces démarches, on n'en serait pas là aujourd'hui. « Cela a permis à la justice de notre pays de pouvoir avancer », a-t-il affirmé. La plainte de la famille avait été déposée en 2011 pour éclaircir les conditions de l'assassinat de Patrice Lumumba. La procédure judiciaire est toujours en cours, malgré la remise de la dent.

A ce sujet, dans son discours, le Premier ministre, Alexander De Croo, a reconnu que plusieurs ministres du gouvernement belge en fonction au début des années 1960 portent une responsabilité morale dans le meurtre de Patrice Lumumba, le 17 janvier 1961. A cet effet, il a présenté des excuses face à ce qu'il a qualifié de « vérité douloureuse et désagréable », mais qui doit être dite. « Les ministres, diplomates, fonctionnaires ou militaires belges n'avaient peut-être pas l'intention de faire assassiner Patrice Lumumba, aucune preuve n'a été trouvée pour l'attester. Mais, ils auraient dû percevoir que son transfert au Katanga mettrait sa vie en péril. Ils auraient dû prévenir; ils auraient dû refuser toute aide pour le transfert de Patrice Lumumba vers le lieu où il a été exécuté. Ils ont choisi de ne pas voir. Ils ont choisi de ne pas agir... Cette responsabilité morale du gouvernement belge, nous l'avons reconnue et je la répète à nouveau en ce jour officiel d'adieu de la Belgique à Patrice-Emery Lumumba. Je souhaiterais ici, en présence de sa famille, présenter à mon tour les excuses du gouvernement belge pour la manière dont il a pesé à l'époque sur la décision de mettre fin aux jours du premier Premier ministre », a fait savoir Alexander De Croo.

## La RDC célèbre le retour de l'un de ses dignes fils

Pour sa part, le Premier ministre congolais, Jean-Michel Sama Lukonde, a estimé qu'à travers la remise de cette dent, la République démocratique du Congo (RDC) célèbre le retour de l'un de ses



Le chef du parquet fédéral belge remettant la dent de Patrice Lumumba à ses enfants

dignes fils et que l'ensemble du monde épris de liberté salue cet événement, se réjouit et se félicite des hommages rendus à ce grand combattant de la liberté, de la démocratie et de la dignité de l'homme qu'était Patrice Lumumba. « Quelle que soit sa condition, Patrice-Emery Lumumba restera marqué dans le collectif commun du monde », a déclaré le chef du gouvernement congolais. Il a tenu à rappeler à la mémoire collective les deux compagnons de lutte de Patrice-Emery Lumumba, Maurice Mpolo et Joseph Okito qui, comme lui, ont perdu la vie dans des conditions tragiques. Ces deux illustres personnalités, a indiqué Jean-Michel Sama Lukonde, sont été admises récemment dans l'ordre des Héros Kabila-Lumumba aux grades de grands officiers. « La lutte pour l'indépendance, la souveraineté nationale et internationale, point de départ de la prise en main de notre destin, demeurent incontestablement les motifs pour lesquels ils sont morts. Aux côtés de leur famille, le gouvernement de la République se tient pour que justice leur soit également rendue », a indiqué le Premier ministre de la RDC. Il a appelé la jeunesse congolaise à porter à bras le corps le combat de Lumumba qui demeure, aujourd'hui encore, de grande actualité. Combat de protection et de préservation de l'intégrité territoriale, combat pour ne jamais trahir la République face aux convoitises extérieures, surtout en ce moment où le pays subit l'agression rwandaise, a estimé le chef du gouvernement

congolais. Pour lui, il faudrait des ouvrages pour décrire Patrice-Emery Lumumba. « Un vaillant combattant pour la démocratie, une référence incontournable pour la jeunesse et les générations à venir; un héros national. Et pour moi, Premier ministre de la RDC, une source d'inspiration dans la lutte pour le bien-être de chacune et chacun des Congolais et Congolaises », a-t-il laissé entendre.

## « Ouvrez-lui le sanctuaire de la paix »

Dans un discours émouvant, et en versant quelques larmes, Juliana Lumumba, fille de l'ancien Premier ministre congolais, a invité le peuple de la RDC et de l'Afrique à accueillir cette grande figure panafricaine. « Ouvrez-lui le sanctuaire de la paix. Daignez-lui accorder la couronne que vous lui avez préparée, dès le lendemain du 17 janvier 1961 », a-t-elle lancé. S'adressant directement à son défunt père au début de son discours, elle a déclaré : « Père, nos cœurs ont saigné 61 années durant. Nous tes enfants, tes petits-enfants et tes arrière-petits-enfants. Mais aussi le Congo, l'Afrique et le monde. Nous pleurons ta disparition, sans avoir fait d'oraison funèbre. Père, comment es-tu mort ? On ne sait pas. Quand es-tu mort ? On ne sait pas. Où as-tu été assassiné ? On ne sait pas non plus. Qui t'ont assassiné et pourquoi ? On cherche encore. Tout ce que nous savons, père, c'est que tu as été condamné par tes bourreaux à demeurer un

défunt sans inhumation. Un corps sans chair ni ossements. Une âme en perpétuelle errance. Un héros sans panthéon, un objet sépulcral sous séquestre de la justice. Sans l'ombre d'une tombe pour le repos éternel, n'ayant qu'une date comme tombeau : le 17 janvier 1961 ».

D'ordinaire, a déclaré Juliana Lumumba, le nom de Patrice-Emery Lumumba revient en ritournelle chaque fois que l'on parle de la décolonisation de l'Afrique et de la souveraineté des Etats africains. Mais, a-t-elle fait savoir, ce jour, la famille souhaitait que soit mis à l'honneur l'essentiel de ce qu'il incarne, c'est-à-dire ce que sa vie inspire, ce que l'illustre personnage doit inspirer, à savoir l'ardeur au travail et l'amour du travail bien fait. « La priorité donnée à la compétence et à la dignité, le désintéressement et le patriotisme dans la gestion de la chose publique. Le sens de l'intérêt général dans la conduite des affaires de l'Etat. La droiture et l'obsession de l'unité nationale. Ce sont ces valeurs qui ont conduit cette vie. Puissent-elles devenir la référence en République démocratique du Congo et en Afrique. Plus que jamais, nous en avons besoin », a-t-elle ajouté.

En outre, a poursuivi Juliana Lumumba, Patrice-Emery Lumumba était un homme de consensus, un consensus de conviction. Pour ce faire, a-t-elle estimé, le plus bel hommage que l'on puisse lui rendre ainsi qu'à ses compagnons héroïques, Joseph Okito et Maurice Mpolo, est de se

montrer dignes de leur legs. « Ce qu'ils attendent de nous, ce ne sont pas d'incessants regrets, mais un ferme serment. Celui de continuer le travail resté inachevé. Ce qu'ils attendent encore de nous, ce ne sont plus de perpétuels sanglots, mais un élan audacieux et volontariste, porté par chacun de nous et plus particulièrement par les jeunes congolais. Et cet élan est la puissante volonté de surmonter nos difficultés, de lutter contre les divisions fratricides, de faire vivre la fraternité nationale au Congo et la fraternité panafricaine en Afrique », se convainc Juliana Lumumba.

Pour elle, la remise de la dent de Patrice Lumumba à sa famille doit ouvrir un moment d'espoir et apaiser des mémoires blessées ainsi que combler le fossé mémoriel qui existe entre la RDC et la Belgique.

## Hommage des Congolais de la diaspora avant le retour à Kinshasa

Après la cérémonie officielle, le cercueil contenant le coffret où se trouve la dent est exposé à l'ambassade de la RDC jusqu'au 21 juin pour un hommage ouvert au public. Le départ pour Kinshasa est prévu le même jour en soirée depuis l'aéroport militaire belge de Melsbroek, à bord d'un avion de la compagnie aérienne Congo Airways. Il arrivera le 22 juin dans la matinée à l'aéroport de N'Djili. Le cercueil effectuera ensuite un périple dans plusieurs provinces de la RDC, notamment à Onalua, le village natal de Patrice-Emery Lumumba, rebaptisé Lumumbaville en 2013, pour un deuil familial; à Kisangani, son fief, pour un deuil politique; et à Shilatembo, avant un retour à Kinshasa, le 27 juin. Trois jours de deuil national sont prévus du 27 au 30 juin. Le cercueil sera exposé au Palais du peuple, siège du Parlement congolais, avant d'être transporté à l'ancienne résidence de Patrice-Emery Lumumba et de passer une nuit à la Primature. Le 30 juin, date du 62e anniversaire de l'indépendance de la RDC, aura lieu la cérémonie officielle de l'inhumation au mausolée construit pour accueillir la dépouille de Patrice Lumumba à l'Echangeur de Limite, dans la banlieue est de Kinshasa,

Patrick Ndungidi



## INFRASTRUCTURES

# L'Espace Masolo inaugure son nouveau site en fanfare

Le Centre de ressources de solidarité artistique et artisanale (CRSAA) a établi ses quartiers dans la commune de la N'Sele, à Kinshasa, où il a célébré l'ouverture de ses portes, le 18 juin, à travers une manifestation animée par les jeunes musiciens formés par ses soins. L'activité s'est déroulée en présence de Malvine Velo et Hubert Mahela, deux des trois co-fondateurs de cette structure qui a totalisé dix-neuf ans d'existence en mai dernier.

Devenir propriétaire, c'est un bonheur qu'a voulu partager l'Espace Masolo avec le voisinage. Les enfants en formation jouant dans la jeune fanfare ont donné le ton de la journée avec des airs populaires. Réputé pour sa fanfare, c'est de cette manière que le CRSAA, communément appelé Espace Masolo, a mis de l'ambiance à sa façon. Dédiés à l'encadrement des enfants de la rue, pour la plupart en situation difficile et issus de divers centres d'hébergement de Kinshasa, les nouveaux locaux inaugurés constituent le patrimoine de l'espace culturel.

Ce nouveau cadre en plein aménagement, « acquis grâce à la solidarité des partenaires » comme souligné par Martin Makitako, a permis la présentation de l'Espace Masolo à ses nouveaux voisins. « Nous avons invité les gens pour inaugurer le lieu, leur montrer nos activités et inciter les jeunes des autres centres à venir suivre la formation ici, à l'Espace Masolo », a dit au « Courrier de Kinshasa », le responsable de la formation, chargé de l'alphabétisation et remise à niveau.



Le mur décoré des cent trente noms des partenaires et contributeurs / Adiac

La prestation de lancement de la manifestation, assurée par la fanfare des tout jeunes, dont la benjamine est âgée d'à peine onze ans, a donné un aperçu du sérieux mis par leurs aînés, dénommés « Jeunes talents », à transmettre le savoir-faire acquis au sein de l'institution. Eux-mêmes formés par Papa Kasu sont devenus indépendants au bout de sept ans.

## Deux pavillons

Cent-trente noms décorent deux panneaux du mur de clôture. C'est une marque de reconnaissance aux différents partenaires, sponsors et personnes de bonne volonté qui ont contribué à l'acquisition et la construction des premiers locaux de l'espace. Sont mis en exergue les deux associations partenaires, Les amis de l'Espace Masolo

de France, Freundeskreis Masolo d'Allemagne et Music Fund de Belgique qui appuie le volet musical à travers des formations des réparateurs d'instruments.

Neuf salles composent le nouvel Espace Masolo construit en deux pavillons. La réception et le bureau administratif se partagent un local, une salle de cours qui à l'occasion sert de salle d'expo-

sition, les ateliers de couture et de confection des marionnettes, une cuisine et deux chambres composent le premier. Lui font face le second composé de la salle de réparation d'instruments attenante à son magasin d'entreposage et la guérite qui sert d'abri-chambre au gardien. A ces locaux s'ajoutent les sanitaires, toilettes et douches y comprises, construites un peu à l'écart.

Outre les fanfares qui ont agrémenté le moment en créant une ambiance conviviale, il y a eu une lecture spectacle offerte par six jeunes sur des extraits de « Leitura Furiosa », un recueil de textes écrits à partir de récits racontés lors d'ateliers organisés à l'Espace Masolo. Les Jeunes talents ont clôturé l'inauguration exécutant des classiques de la rumba, à l'instar de Félicité et des airs populaires, du folklore kongo et même des chants chrétiens, notamment l'intemporel « Nkembo na Yahweh ». C'est dans une belle ambiance, entre danses et chants, que s'est achevée la cérémonie inaugurale.

Nioni Masela

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

# Le ministre inspecte les sites érosifs de l'Unikin

Le week-end n'a pas été de tout repos pour le ministre d'État, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, qui s'est rendu à l'Université de Kinshasa (Unikin), où il a étudié le droit il y a de cela quinze ans.

Accueilli devant le bâtiment administratif par le recteur, le Pr Jean-Marie Kayembe Ntumba, et d'autres cadres de l'institution d'enseignement supérieur, Me Guy Loando Mboyo s'est entretenu pendant près d'une quinzaine de minutes avec eux, avant de faire le tour de quelques grandes salles des conférences. Nostalgique, il a particulièrement visité la Faculté de droit où il a été formé.

Pendant l'inspection des sites érosifs, le ministre d'État a encouragé le personnel académique et les étudiants, leur demandant de faire confiance au gouvernement. Il a promis de transmettre leurs doléances au gouvernement ainsi que la situation réelle de ce site qui nécessite un coup d'aménagement. Ce qui lui a valu les remerciements directs du comité de gestion de l'Unikin.

Avant de clore sa visite sur ce géant site universitaire, Me Guy Loando est aussi passé voir les installations sportives en pleine réhabilitation.



Me Guy Loando en visite à l'Unikin

Blandine Lusimana



## ATELIER DE BIBWA

## Lancement des travaux d'harmonisation de l'enveloppe salariale

Les travaux de l'atelier ont été ouverts le week-end dernier par le vice Premier ministre, ministre de la Fonction publique, Jean-Pierre Lihau, au village Venus, quartier Bibwa, dans la commune de la N'sele, à Kinshasa. C'était en présence des ministres de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani ; du Budget, Aimé Boji; des vice-ministres de la Santé publique et du budget ainsi que des délégués syndicaux du secteur de la santé.

Dans son adresse, Jean-Pierre Lihau a rappelé l'importance du secteur de la santé et la détermination du gouvernement à améliorer les conditions sociales des professionnels de santé dans le pays. Il a eu une pensée particulière à leur endroit. Ces professionnels se trouvent dans la partie est de la République qui, malgré l'agression de l'ennemi, se lèvent chaque jour avec dévouement pour travailler et sauver des vies. « *Ce qui prouve l'importance du secteur de la santé et dans ce sens, rien ne passe avant la santé dans la vie. Le gouvernement est, donc, déterminé à réduire les inégalités et injustices sociales dans ledit secteur, considéré comme prioritaire* », a-t-il souligné.

De son côté, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, a rappelé que l'heure n'est plus au discours mais plutôt aux actions concrètes pour l'amélioration des conditions sociales des professionnels de santé, à travers le dialogue social entre gouvernement et banc syndical. Il fonde beaucoup d'espoirs en ce cadre de concertation interministérielle permanent qui



L'ouverture de l'atelier d'harmonisation de l'enveloppe salariale

sera redynamisé davantage immédiatement à l'issue de ces assises pour renforcer le dialogue dans le secteur de la santé.

« *Je suis persuadé qu'un partenariat fort, sincère et transparent dans le cadre de la commission interministérielle permanente, permettra de contribuer significativement au renforcement du système national de santé en République démocratique du Congo (RDC) dans la perspective de l'accélération des progrès vers la Couverture santé universelle, vision chère au chef de l'Etat* », a-t-il laissé entendre.

### Les avancées dans le partenariat gouvernement-banc syndical

Le patron de la santé en RDC a saisi également cette occasion pour rappeler quelques statistiques en termes d'avancées enregistrées dans le cadre du partenariat entre le gouvernement et le banc syndical. Il convient de relever que sur 7123 médecins répertoriés dans le fichier « Bibwa », 6 017 ont été alignés à la prime de risques avant le démarrage de ces travaux et seulement 1 706 médecins sont restés en attente d'alignement. 10 292 agents des autres catégories professionnelles ont été alignés à

la prime des risques. « *Ces chiffres constituent un signal fort que le gouvernement dirigé par son excellence Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, Premier ministre, ne ménage aucun effort pour l'amélioration des conditions sociales de professionnels de santé. Le protocole d'accord signé entre le banc syndical et le gouvernement pour les différentes catégories professionnelles est en cours de mise en œuvre et à la satisfaction des toutes les parties. Je suis heureux que tout le monde est sorti gagnant de ces rencontres régulières entre le gouvernement de la République et le banc syndi-*

cal grâce à une méthodologie que nous avons tous adoptée et qui fait aujourd'hui ses preuves d'efficacité, à savoir le dialogue social et la négociation », a conclu le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention.

Au nom du banc syndical, le Pr John Senga Lwamba a auparavant indiqué que les assises de Bibwa ont non seulement le mérite de rendre opérationnelles les structures de la commission interministérielle, mais aussi d'évaluer la mise en œuvre de l'accord du 3 août 2021, conclu entre le gouvernement et le syndicat de médecins, ainsi que l'accord du 20 janvier 2022 signé entre l'Etat et le banc syndical des professionnels et administratifs de la santé. « *Pour cette raison, les agents du service public de la santé souhaitent vivement que cette commission serve de cadre de suivi et de mise en œuvre de tous les engagements pris dans lesdits accords* », a-t-il renchérit. Signalons que cet atelier est subdivisé en cinq sous-commissions avec des thématiques spécifiques et va se clôturer ce 21 juin.

Blandine Lusimana

## JOURNÉE MONDIALE DU RÉFUGIÉ

## Les ONGDH exhortent à la résolution des problèmes des réfugiés en RDC

Les organisations lancent un vibrant appel à la nouvelle représentante du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) en République démocratique du Congo (RDC), Mme Angèle.

Dans un communiqué publié le 20 juin, à l'occasion de la Journée mondiale du réfugié célébrée chaque année à cette date, la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) et le collectif des ONGDH en RDC ont rappelé certains engagements renouvelés par la nouvelle représentante du HCR en RDC, Mme Angèle. Dans cet appel, ces organisations rappellent à ce haut fonctionnaire de l'ONU que la RDC accueille sur son sol des milliers de réfugiés et demandeurs originaires de plusieurs pays africains dont le Liberia, la Sierra Léone, la République du Congo, l'Erythrée, la République Centrafricaine le Burundi, l'Ouganda, le Tchad, la Soudan et le Sud-Soudan, l'Angola, etc., qui ont besoin de sécurité dans le cadre de la protection internationale du HCR.

Ces associations ont également rappelé que la représentante régionale du HCR avait promis aux réfugiés, lors de sa rencontre avec eux, qu'elle était prête à travailler avec le gouvernement congolais, partenaire du HCR, mais aussi avec les réfugiés, raison d'être du HCR, sur notamment la problématique de la délivrance du titre de voyage de la Convention de Genève de 1951, en version biométrique. «

En effet, depuis plus de quinze ans, les réfugiés et demandeurs d'asile vivant en RDC sont privés de cet important document de voyage, qui est cependant à la portée des réfugiés dans la quasi-totalité de pays d'Afrique, qui ont accueilli des réfugiés sur leur sol », ont fait remarquer la FBCP et le collectif d'ONGDH. Et de noter que cela montre que depuis bientôt deux décennies, en RDC, aucun réfugié ne peut faire un déplacement en dehors de ce pays.

Dans ce rappel, ces organisations ont également noté certaines autres préoccupations des réfugiés évoqués par la nouvelle représentante du HCR. Il s'agit notamment de la carte d'identité pour réfugié, délivrée par la Commission nationale pour les réfugiés (CNR), en partenariat avec le HCR, qui n'est pas reconnue par les agents de l'ordre (Police nationale congolaise, forces de sécurité), les institutions financières, Banque, ainsi que les agences de communications en RDC, etc.

Pour la FBCP et le collectif d'ONGDH, cette célébration a également constitué une occasion de demander au HCR et aux autorités compétentes de la RDC de veiller à ce que la loi n°021/2002 du 16 octobre 2002

portant statut des réfugiés en RDC soit effectivement appliquée. « *C'est le cas de l'article 27 qui dispose qu'au vu de l'arrêté reconnaissant le statut de réfugié au réfugié, il est délivré à ce dernier une carte de réfugié, et un titre de voyage s'il en fait la demande* », ont-elles indiqué, tout en rappelant que la CNR ne délivre que les cartes de réfugié, mais jamais les titres de voyage. « *Cela nous semble être en violation de la loi susdite* », ont-elles souligné.

Ces organisations, qui ont également rappelé qu'il était aussi reconnu à la CNR les attributions d'accorder assistance en matière de logement, de santé, d'éducation aux réfugiés et demandeurs d'asile, ont fait savoir que c'est toujours le HCR qui appuie les réfugiés par son partenaire à Kinshasa, autre que la CNR. « *Et pourtant, le gouvernement de la RDC est censé disposer d'une ligne budgétaire pour exécuter dans la pratique la loi susdite dans son volet assistance aux réfugiés, tel que prévu à l'article 9 alinéas 6 à 9 de la loi portant statut des réfugiés en RDC* », ont insisté ces organisations.

La CNR presque inopérante Pour ces organisations, depuis sa création par l'ancien chef de

l'Etat, la CNR, qui est un office du gouvernement qui a vocation de subvenir au quotidien aux besoins des réfugiés et demandeurs d'asile, ne pose pas encore convenablement les actions sociales au profit des réfugiés et demandeurs d'asile en matière de santé, logement, éducation, nutrition, notamment à Kinshasa. « *Nous ne pensons que la CNR doit avoir un budget quant à ce. Ce qui semble ne pas être le cas depuis sa création, en 2003, à ce jour* », ont-elles dit. Pour ces organisations, malgré leur cri d'arme à l'endroit de l'Etat congolais, leurs attentes demeurent encore sans résultats depuis 2003. « *Elle travaille avec un petit budget de fonctionnement lui fourni par le HCR alors celui censé venir du gouvernement peut permettre d'assister convenablement les réfugiés admis sur le sol congolais* », ont-elles indiqué.

Face à ces réalités, ces organisations disent attendre notamment du gouvernement congolais de respecter ses propres engagements contenues dans la loi n°021/2002 du 16 octobre 2002 Portant statut des réfugiés en RDC ; qu'il soit fait un plaidoyer auprès des Banques et les Sociétés des Communications etc. pour l'acceptation

des Cartes des Réfugiés comme une identité à l'instar des Cartes électeurs Congolais ; et qu'il soit résolue, dans le meilleur délai, la problématique des Titres de voyage sur la Convention de Genève de 1951. Ces organisations appellent également à la résolution des mécanismes pour les solutions durables au profit des réfugiés telles que garanties par les instruments juridiques internationaux relatifs aux réfugiés ; à l'amélioration de la politique de santé mise en place par le bureau du HCR- RDC qui présente de nombreuses failles ; au respect de l'élection du comité des réfugiés qui est l'interface entre le HCR, la CNR et les réfugiés urbains de Kinshasa. Elles attendent de la communauté internationale de veuille en sorte que la RDC respecte les instruments juridiques internationaux et nationaux auxquels la RDC est partie. Alors que le HCR est appelé à remplir son devoir tel que lui confié par le statut du HCR, par l'Assemblée générale de l'ONU et la communauté internationale. Les ONGDH internationales et nationales sont, elles, appelées à faire le monitoring sur les situations des réfugiés et demandeurs d'asile.

Lucien Dianzenza



## EDUCATION

# L'Unicef invite les parlementaires à pérenniser la gratuité de l'enseignement

L'appel a été lancé aux élus du peuple au cours d'une journée de plaidoyer organisée récemment par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) à Kinshasa, à l'occasion du lancement de la campagne dénommée « Chaque enfant a le droit d'aller à l'école et d'avoir un enseignement de qualité ».

Parlant au nom du représentant de l'Unicef en République démocratique du Congo (RDC), Silvia Testa a invité les parlementaires à se mobiliser pour pérenniser la gratuité de l'enseignement et promouvoir la qualité de l'éducation, malgré les effectifs pléthoriques dans les écoles publiques depuis la mise en œuvre de cette mesure. Elle a, en outre, demandé aux élus du peuple de proposer des réformes structurelles et institutionnelles en vue de la rationalisation et de l'efficacité des ressources du secteur de l'éducation; d'assurer l'intégration et la mise en œuvre d'une planification sectorielle fondée sur le genre.

Silvia Testa a profité de cette

journée d'information à l'intention des députés et sénateurs pour insister sur le fait que cette campagne s'intègre dans les priorités mondiales du plaidoyer de l'Unicef 2021-2025, concernant l'éducation et particulièrement la réponse à la crise de l'apprentissage en mettant l'accent sur les enfants les plus vulnérables et marginalisés.

Tout en encourageant les efforts du gouvernement congolais en termes d'accès des enfants à l'école, l'Unicef a fait savoir qu'il accompagne la RDC dans la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025. A l'issue de cette rencontre, les parlementaires ont



Les parlementaires participant à la journée de plaidoyer organisée par l'Unicef à leur intention

promis d'accompagner l'Unicef dans sa campagne à travers le

vote des lois spécifiques sur la gratuité de l'enseignement et le

contrôle parlementaire.

**Blandine Lusimana**

## LINAFOOT/ LIGUE 1

## Mazembe lamine RCK, Lupopo bat DCMP

Le 27<sup>e</sup> championnat national de football commence à livrer ses secrets quant au trio de tête qui occupera les trois premières places qualificatives aux compétitions africaines interclubs, notamment la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération. Mazembe, V. Club et Luopopo pourraient être ces équipes.

Le 18 juin dans son stade de la commune de Kamalondo, le Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi, leader du championnat, a marché sur le Racing Club de Kinshasa (RCK) par quatre buts à zéro, en match comptant pour la 18<sup>e</sup> journée de la 17<sup>e</sup> édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Les Corbeaux du Grand Katanga jouaient en championnat après cinq mois sans disputer la moindre rencontre dans cette compétition nationale qui a même été stoppée pendant trois mois. Face à la lanterne rouge, les joueurs du technicien français Franck Dumas ont réussi ce retour après leur élimination en demi-finale de la Coupe de la Confédération par la Renaissance sportive de Berkane du Maroc.

L'attaquant Gloire Mujaya a ouvert la marque à la 17<sup>e</sup> mn sur un centre du milieu offensif international, Philippe Kinzumbi. Le latéral gauche international, Ernest Luzolo Sita, a doublé la mise à la 33<sup>e</sup> mn, avant le troisième but du milieu récupérateur ivoirien, Christian Koffi Kouamé, à la 74<sup>e</sup> mn. John Bakata a clôturé la série à la 86<sup>e</sup> mn, sur une passe décisive de Mwini. Le club tuteuré par le chairman Moïse Katumbi Chapwe consolide son leadership au classement avec quarante-huit



L'équipe de Tout-Puissant Mazembe/DR

points après dix-huit matches, dont quinze victoires et trois nuls. Dernier au classement, RCK ne compte que sept points en dix-sept matches livrés (une victoire, quatre matches nuls et douze défaites).

Le même jour, au stade Frédéric-Kibassa-Maliba à Lubumbashi, la Jeunesse sportive Groupe Bazano et Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi ont été à forces égales. Il n'y a pas eu de but entre les deux clubs coachés respectivement

par Andy Magloire Mfutila et Dauda Lupembe. Depuis la reprise du championnat national par la Linafoot, les Anges et Saints du Kasai oriental avaient besoin d'une victoire après quatre défaites de suite et un match nul d'un but partout obtenu à Goma, face à Dauphin noir. Et les Lumpas de Bazano ont successivement battu Daring Club Motema Pembe (DCMP) et Renaissance du Congo dans les deux précédentes rencontres. Les deux formations se sont

donc neutralisées. Bazano occupe la 7<sup>e</sup> place au classement avec trente et un points au terme de dix-huit matches joués (neuf victoires, quatre nuls et cinq défaites), et Sanga Balende est 14<sup>e</sup> avec dix-sept points en dix-sept rencontres (quatre victoires, cinq nuls et huit défaites).

### Lupopo flirte avec l'Afrique...

Auparavant, le 16 juin au stade Frédéric-Kibassa, le FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi

du président et gouverneur du Haut Katanga, Jacques Kyabula Katwe, a soigné sa posture pour une place qualificative en compétitions africaines interclubs. En effet, le club bleu et or a battu le DCMP de Kinshasa par un but à zéro. Bola Lobota a marqué l'unique but de la partie à la 41<sup>e</sup> mn, sur penalty consécutif à une déviation par la main d'un défenseur des Immaculés de Kinshasa, à la suite d'une balle arrêtée de Masini Dibwa. Il a donc pris à contre-pied le gardien de but Kamalanduako du DCMP. Les Immaculés ont tenté de revenir au score mais le gardien de but Yves Mukawa a été serein sur sa ligne. Les attaquants Jean-Marc Makusu Mundele et Héritier Kasongo ont aussi tenté de faire le break, sans concrétiser leurs offensives.

Avec ce succès précieux, le FC Lupopo retrouve V. Club au nombre de points, consolidant sa troisième place au classement avec quarante-cinq unités. Il entrevoit de manière plus probable la qualification à une compétition africaine interclubs après une absence de sept années. DCMP est quant à lui bloqué à vingt-huit unités, effectuant un voyage difficile à Lubumbashi, précédemment battu par un autre club local, la Jeunesse sportive Groupe Bazano.

**Martin Engimo**



## SITUATION DANS L'EST DE LA RDC

## Bruno Lemarquis dénonce une spirale de violence

Le coordonnateur humanitaire en République démocratique du Congo (RDC), Bruno Lemarquis, dans un communiqué publié le week-end dernier, a regretté que des milliers de Congolais vivant dans l'Est du pays soient victimes d'une spirale de violence armée.

Bruno Lemarquis a souligné que la spirale de violence armée a entraîné, au cours des derniers mois, la mort de plusieurs centaines de personnes, le déplacement forcé de centaines de milliers d'autres et la destruction de nombreuses infrastructures. « Depuis le début de l'année, plus de 700 000 personnes ont dû fuir leurs habitations. A ce jour, près de 5,9 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur de la RDC », peut-on lire dans le communiqué.

Le coordonnateur humanitaire a, par ailleurs, noté que depuis le début de l'année, les sites de personnes déplacées sont devenus la cible récurrente de ces violences avec onze d'entre eux attaqués en Ituri, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu. « Les centres de santé et les écoles payent également un lourd tribut, avec au moins quinze structures de



Bruno Lemarquis / DR

santé et cinquante-huit écoles prises pour cible. Le personnel soignant continue à payer un lourd tribut, surtout dans le Nord Kivu, où plus de 50% des violations documentées à

travers les provinces de l'Est ont été enregistrées. Rien qu'en Ituri, plus de deux cents personnes déplacées ont été tuées en neuf mois dans seize attaques de groupes ar-

més sur des sites de déplacement », a précisé le communiqué. Le texte rappelle que depuis 2019, cette province a aussi vu son système de santé sérieusement affaibli avec au moins 128 structures mises hors d'usage, ce qui affecte l'accès aux soins à plus d'un million de personnes.

## Des opérations humanitaires entravées

De l'avis de Bruno Lemarquis, cette violence entrave également les opérations humanitaires. Il a monitoré, depuis le début de l'année, cent-seize incidents sécuritaires affectant directement le personnel ou les biens humanitaires. « Les sites de personnes déplacées ne sont plus des refuges sûrs pour les personnes vulnérables - et beaucoup trop de civils innocents sont victimes des violences, tués, traumatisés, et maintenus dans un cycle de vio-

lence par des groupes armés », a-t-il prévenu. Il a indiqué qu'il était plus que jamais essentiel que le droit international humanitaire soit respecté. « Les civils doivent être protégés et ne doivent pas être des cibles, le personnel humanitaire doit pouvoir accéder sans entrave aux personnes dans le besoin et ne doit pas être une cible, et la population civile doit pouvoir accéder aux infrastructures essentielles à sa survie en toute sécurité », a-t-il insisté. Le coordonnateur a ajouté qu'il était également essentiel que les acteurs humanitaires puissent disposer des ressources nécessaires. Ceci, a-t-il fait savoir, non seulement pour apporter une aide d'urgence aux personnes affectées, mais également pour appuyer le retour des personnes déplacées lorsque cela est possible.

Lucien Dianzenza

## CENTRE WALLONIE-BRUXELLES

## Soirée rumba patrimoine, un nouveau cocktail artistique en préparation

Entre arts visuels et musique, l'événement du 23 juin donnera à découvrir l'exposition Rumb'art qui mettra sous les projecteurs des œuvres d'une trentaine d'artistes de Bukavu, Lubumbashi et Kinshasa, à 17h00, suivie de deux concerts à partir de 18h30 au Centre culturel belge de nouveau ouvert au public.

Au-delà de la sphère musicale, l'univers artistique congolais tout entier se déploie peu à peu autour de la rumba. Le joyau culturel, identité congolaise, séduit encore plus qu'hier. Il a su défier le temps et s'imposer au monde avant d'être repris à juste titre sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco. En effet, la rumba a toujours ponctué le quotidien congolais dont elle n'a de cesse d'influencer les mœurs et les habitudes sans que plus personne n'y fasse cas. Inscrite dans l'ADN congolais, cette musique inspirante qui a su imprégner son mode de vie popularisée de plus en plus à travers la littérature à ce jour gagne de nouveaux terrains. Les arts visuels, hormis la photographie, jusque-là pas vraiment entrés dans la danse, se mettent allègrement au pas. C'est ce qu'annonce Rumb'art. Peintres, sculpteurs, dessinateurs se joignent aux photographes pour manifester leur sensibilité à cette musique dont l'empreinte s'est incrustée dans leur imaginaire créatif. L'association RDCongo terre d'artistes a pris le parti de mettre sous les projecteurs quelques œuvres re-



La soirée «Rumba patrimoine», un nouveau cocktail artistique en préparation / DR

présentatives passant pour les spécimens les plus éloquents réalisés. En connivence avec Wallonie-Bruxelles, particulièrement impliquée dans la

promotion de la rumba après avoir fait figure de fervent militant pour l'inscription susmentionnée, elle propose une exposition inédite qui met en dialogue des artistes de Bukavu, Lubumbashi et Kinshasa. Cette exposition est centrée sur la « kumba », la fameuse danse du nombril tenue sans conteste pour « le cœur de la rumba, le cœur du Congo, le cœur de l'Afrique ».

Après la description qu'ont choisi de livrer les arts visuels de la musique dans laquelle ils ont baigné depuis leur plus tendre enfance, la rumba va se livrer elle-même sur la scène. Pour ce faire, deux concerts sont inscrits dans le menu à la suite de l'exposition. Les prestations respectives des élèves de l'Institut des arts du spectacle, école d'application de l'Institut national des arts, et de Chimelle Folo vont explorer une large palette du répertoire de la rumba. Les grands classiques d'autrefois et les pépites actuelles vont pimenter la soirée. Trois sens, la vue, l'ouïe et le toucher seront en alerte alors que seule la vue sera sollicitée par l'exposition qui reste une surprise à découvrir.

Nioni Masela



## PROTECTION SOCIALE

# Vers la mise en œuvre d'une politique nationale de sécurité et de santé au travail

Le ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale a organisé, le 17 juin à Brazzaville, l'atelier d'élaboration de la feuille de route relative à la mise en place des outils de promotion de la sécurité de la santé au travail, en partenariat avec le Bureau international du travail (BIT).

L'atelier a été animé par le Dr Halim Hamzaoui, spécialiste technique, sécurité et santé au travail au BIT. Une fois mise en œuvre, la feuille de route permettra aux différents acteurs de promouvoir le système actuel, afin de prévenir au mieux la santé et la sécurité des travailleurs dans l'ensemble des secteurs. Une initiative qui vise à faire de la santé et la sécurité au travail un droit fondamental.

« Ceci impliquerait aux pays membres de rendre ce droit universel, de mettre en place des systèmes de santé et de sécurité au travail qui permettent de prévenir au mieux les risques professionnels sur le travail. Cette feuille de route va permettre aux différents acteurs de travailler ensemble pour optimiser les résultats obtenus ; optimiser l'utilisation des ressources humaines, matérielles pour renforcer les capacités et l'expertise nationale ; et avancer sur cette prévention



Les participants à l'atelier/Adiac

», a expliqué Halim Hamzaoui. Pour se conformer aux exigences de l'Organisation internationale du travail (OIT), le Congo devrait ratifier plusieurs conventions touchant les domaines de la sécurité et de la santé au travail. Il s'agit, entre autres, des conventions liées à l'agriculture, aux produits chimiques et aux statistiques du travail. « C'est un chantier important qui va faire en sorte que du point de nos obligations vis-à-vis de l'OIT, nous rem-

plissions un volet qu'on appelle la conformité. C'est-à-dire en tant qu'Etat membre, nous allons soumettre les instruments de l'OIT à nos autorités pour qu'ils soient ratifiés afin que nous puissions les appliquer, les intégrer dans notre dispositif national », a souligné le directeur général du Travail, Joseph Akondzo Nguimbo.

La 110e session de la Conférence internationale du travail ayant érigé en principe et en droit fon-

damental la sécurité et la santé au travail, les conventions 155 et 187 de l'OIT sont devenues fondamentales. D'où la nécessité de soumettre ces deux nouvelles conventions à la ratification dans le cadre du processus en cours en République du Congo. L'autre chantier qui attend le pays concerne l'harmonisation des textes juridiques en matière de sécurité sociale aux exigences de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale.

Le directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, s'est, de son côté, félicité de l'accompagnement dont le Congo bénéficie de la part du BIT et de l'OIT dans le processus d'élaboration et de mise en place de la politique nationale de sécurité et de santé au travail. « Le processus qui démarre, ici et maintenant, participatif par son essence, permet ainsi au gouvernement, aux organisations d'employeurs et à celles des travailleurs de conduire le Congo dans la voie de la modernité et du renforcement de son cadre législatif protecteur des droits inhérents au travail et donc à la vie économique et sociale du pays, de l'entreprise et du travailleur », a rappelé Christian Aboké Ndza, comptant sur la capacité des acteurs de doter le pays d'une politique nationale de sécurité et de santé au travail.

Parfait Wilfried Douniama

## PROMOTION DES DROITS DES TRAVAILLEURS DOMESTIQUES

# L'OIT invite les Etats à mettre sur pied une politique de protection sociale à leur égard

Soucieuse de la situation des travailleurs domestiques dont un grand nombre dans le monde ne dispose pas d'une couverture sociale complète, l'Organisation internationale du travail (OIT) a publié, le week-end dernier, le rapport 2022 sur la question.

Le document souligne que 94% des femmes et hommes qui œuvrent dans le secteur domestique restent peu considérés par les décideurs, malgré leur contribution jugée importante et indéniable à la société. Car, seuls 6% disposent d'une couverture sociale. Ainsi, les gouvernements du monde ont intérêt à mettre en place des normes juridiques pour les protéger.

« Plus de 94% des travailleurs domestiques n'ont pas accès à l'éventail complet des protections. Cela englobe les soins médicaux, la maladie, le chômage, la vieillesse, les accidents du travail, la maternité, l'invalidité et les prestations de survivants », indique le rapport. Le texte spécifie que seul un travailleur domestique sur cinq est réellement couvert dans la pratique et la plupart d'entre eux sont employés de manière informelle. Par exemple, la pandémie de covid-19 vient de rendre flagrantes les lacunes de la couverture sociale subies

par ces travailleurs. En première ligne, ils ont été parmi les personnes les plus durement touchées par la pandémie et nombreux d'entre eux ont perdu leur emploi et leurs moyens d'existence.

**Manque d'indemnité de maladie ou de chômage, un obstacle pour la profession**  
Appelant les gouvernements du

du manque des équipements de protection sanitaire adéquats. Par ailleurs, ils ne bénéficient pas des indemnités de maladie ou de chômage. Ce qui les expose davantage à la vulnérabilité. « En dépit de leur contribution vitale à la société, en aidant les ménages à répondre à leurs besoins les plus personnels ainsi qu'aux soins, environ soixante-quinze millions

de travailleurs domestiques n'ont pas accès à l'éventail complet des protections. Cela englobe les soins médicaux, la maladie, le chômage, la vieillesse, les accidents du travail, la maternité, l'invalidité et les prestations de survivants », ajoute l'expertise de l'OIT, tout en précisant que la plupart d'entre eux n'ont pas accès aux prestations des régimes d'assurance sociale liés au chômage ou aux accidents de travail.

**Métier de valet, un travail majoritairement exercé par les femmes**

**« Plus de 94% des travailleurs domestiques n'ont pas accès à l'éventail complet des protections. Cela englobe les soins médicaux, la maladie, le chômage, la vieillesse, les accidents du travail, la maternité, l'invalidité et les prestations de survivants »**

monde ainsi que ceux ayant la charge de gérer les entreprises privées à mettre en place une stratégie efficace, capable de rassurer les travailleurs domestiques, l'OIT a signifié que ces professionnels sont souvent exposés à des maladies, à cause

de travailleurs domestiques dans le monde se heurtent pour la plupart à de multiples obstacles qui les empêchent de bénéficier d'une couverture légale et d'un accès effectif à la sécurité sociale. Ils sont souvent exclus de la législa-

Selon l'OIT, environ cinquante millions de personnes qui exercent ce métier sont des femmes et les lacunes constatées pour la mise en œuvre des normes internationales du travail pour leur protection leur rendent vulnérables. Pour ce

faire, les Etats doivent réfléchir pour relever ces défis afin d'assurer une couverture de protection sociale de ces travailleurs. Ceci peut passer à travers la conception des systèmes de prestation qui conviennent aux spécificités du travail domestique. Il s'agit de simplifier les procédures d'enregistrement, de paiement et développer des mécanismes de financement appropriés.

« Il faut garantir que les travailleurs domestiques bénéficient de bonnes conditions que celles existant pour les autres catégories de travailleurs. Cela passe par une simplification des procédures administratives pour s'assurer que la couverture légale se traduise dans la pratique. Il faut aussi promouvoir les services d'inspection ainsi que les mécanismes de plainte et de recours pour assurer le respect du droit du travail », conclut l'OIT.

Rock Ngassakys



## AFRIQUE CENTRALE

## L'ONU encourage la consolidation des acquis démocratiques à l'approche des élections

Alors que plusieurs pays d'Afrique centrale vont organiser des élections dans les prochains mois, une haute responsable de l'Organisation des Nations unies (ONU) les a encouragés à consolider les acquis démocratiques en augmentant la participation des femmes et des jeunes. De nombreux pays de la région connaîtront des élections cette année.

Lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la région Afrique centrale, la sous-secrétaire générale pour l'Afrique des affaires politiques et de consolidation de la paix et des opérations de paix, Martha Pobebe, a souligné que dans les prochains mois se tiendraient des processus électoraux cruciaux en République démocratique du Congo (RDC), en Angola, à Sao-Tomé, en Guinée équatoriale et au Tchad, réitérant l'appel du secrétaire général de l'ONU aux parties prenantes d'œuvrer à la création de conditions propices à la tenue de ces élections, selon les principes démocratiques fondamentaux. Conformément à son mandat, le Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (Brenuac) mène en ce sens ses missions de bons offices, en encourageant, en outre, la consolidation des acquis démocratiques dans ces pays grâce à l'augmentation de la participation des femmes et des jeunes aux processus politiques, tant comme candidats que comme électeurs, a assuré Martha Pobebe.

**Crise au Cameroun**

Concernant les défis sécuritaires à relever en Afrique centrale, elle

a insisté sur la crise dans le nord-ouest et le sud-est du Cameroun, où sévissent des groupes de Boko Haram, appelant la communauté internationale à renforcer l'appui aux efforts nationaux en cours de règlement pacifique des conflits. Au Tchad, a-t-elle relevé, la transition politique reste sur les rails mais a noté des difficultés qui attendent les autorités. Pour les surmonter, a-t-elle estimé, il faudra respecter le pré-dialogue de Doha, qui prévoit l'application d'un processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) des groupes armés tchadiens présents également en Libye. Elle a confirmé le soutien de l'ONU à la tenue d'une conférence des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre de la feuille de route de la transition, « *quand le dialogue politique sera véritablement de mise* ».

Concernant la situation humanitaire dans la région, Martha Pobebe a rappelé le besoin de s'efforcer à optimiser l'acheminement de l'aide et la nécessité de s'attaquer aux causes profondes d'instabilité en Afrique centrale. Elle a exhorté les groupes armés, dans l'est de la RDC, à déposer les armes et à rejoindre le processus



La sous-secrétaire générale pour l'Afrique des affaires politiques et de consolidation de la paix et des opérations de paix, Martha Pobebe

politique du conclave de Nairobi, s'attardant sur les conséquences sécuritaires des changements

climatiques et leurs effets aggravants les défis à la paix et à la sécurité, notant l'intensification des

heurts entre communautés agricoles au Tchad et de pêcheurs au Cameroun. A ce propos, elle a appelé les acteurs régionaux à mieux prévenir, atténuer et gérer les risques de sécurité liés aux changements climatiques.

**Lutte contre la piraterie dans le golfe de Guinée**

Revenant sur l'insécurité dans la région, Martha Pobebe a signalé que le Brenuac et le Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel continuaient de soutenir la mise en œuvre de la Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du bassin du lac Tchad. Les deux bureaux poursuivent également leur plaidoyer de haut niveau auprès des États membres du bassin du lac Tchad pour harmoniser leurs efforts de lutte contre l'extrémisme violent et fournir un soutien technique en matière de DDR. Conformément à la résolution 2634 (2022) qui a été adoptée en mai, les deux bureaux vont continuer à soutenir les États et les sous-régions dans leurs efforts de lutte contre la piraterie et les vols à main armée en mer dans le golfe de Guinée, a indiqué Martha Pobebe.

Noël Ndong

## G5 SAHEL

## Le Mali retire près de 1400 soldats

Le chef d'état-major des armées du Mali, le général Oumar Diarra, a annoncé le retrait des soldats maliens de la force conjointe régionale dans les prochains jours, dans une lettre adressée au président en exercice du G5 Sahel.

Selon le document classé confidentiel, le retrait annoncé concerne l'ensemble des soldats maliens affectés au poste de commandement du G5 Sahel à Bamako, au fuseau ouest à Néma en Mauritanie, et au fuseau centre à Niamey au Niger. Les soldats basés à Bamako seront, quant à eux, affectés dans leurs services d'origine dès le 1er juillet prochain. Au total, 1400 hommes sont concernés sur les 5000 que compte la force conjointe régionale chargée de mener des opérations antiterroristes transfrontalières.

Les autorités maliennes avaient annoncé, le 15 mai dernier, que le pays allait « *se retirer de tous les organes et instances du G5 Sahel, y compris la force conjointe* ».

La raison du retrait de cette organisation régionale qui réunit depuis 2014, avec un fort appui français, le Mali, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad est, selon la junte, « l'opposition de certains États du G5 Sahel » à ce que le Mali prenne sa

présidence tournante. Celle-ci aurait dû lui revenir en février.

Ce retrait intervient après l'annonce, début mai, par la junte malienne, de la suspension d'un traité de coopération signé en 2014 avec la France, ainsi que des accords de 2013 et 2020 fixant le cadre juridique de la présence de la force anti-djihadiste Barkhane et du regroupement de forces spéciales européennes Takuba.

Les relations entre le Mali et la France sont tendues, depuis que Paris et ses alliés ont accusé l'exécutif malien de s'être assuré les services de la société militaire privée russe Wagner. Ce que réfute Bamako.

Le Mali est depuis janvier dernier sous le coup de sanctions économiques et diplomatiques de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, en raison du refus des autorités de réduire la période de transition à seize mois au maximum après le putsch de mai 2021.

Josiane Mambou Loukoulou

## HÔTELLERIE

## Les pays africains les plus attractifs

L'Afrique, continent prisé par les touristes, développe ses capacités d'accueil, notamment pour l'hébergement, d'après une enquête de W Hospitality Group, membre de Hotel Partners Africa, en association avec l'Africa Hospitality Investment Forum (AHIF).

Selon les résultats de l'enquête, l'Égypte caracole en tête des pays africains en ce qui concerne les capacités d'accueil dans les hôtels, avec 6 142 chambres. Elle est suivie du Maroc avec 5 577 chambres. L'Éthiopie, avec 3 871 chambres arrive en troisième position suivie du Cap-Vert avec 3 016 chambres, le Nigeria avec 2 544 chambres, le Kenya avec 2 450 et l'Algérie avec 2 337 chambres puis la Tunisie avec 2 280 chambres. L'Afrique du Sud avec 1 948 chambres et le Sénégal avec 1 919 chambres complètent le top 10. Pour 2022, l'Égypte arrive largement en tête du peloton en matière de pièces en projet ainsi que celles en construction avec plus de 21 000 chambres dans quatre-vingt-cinq hôtels en développement, en hausse de 20 % par rapport à l'année dernière. Elle est suivie par le Maroc, avec 7 209 chambres en développement, réparties dans cinquante

nouveaux hôtels. Le Nigeria, avec 5 619 chambres dans trente-trois hôtels arrive en troisième position suivi de l'Éthiopie avec 206 chambres réparties dans vingt-neuf hôtels, le Cap-Vert avec 4 639 chambres dans dix-sept hôtels et l'Algérie qui arrive en sixième position avec 3 202 chambres réparties en quinze hôtels.

De son côté, la Tunisie arrive à la septième position avec 2 918 chambres réparties dans quatorze hôtels. Pour ce classement, l'Afrique du Sud, avec 3 133 chambres réparties dans vingt et un hôtels, et le Sénégal, avec 2 693 chambres réparties dans treize hôtels, ferment la marche du podium. Il faut dire que l'Algérie réalise une véritable avancée alors que la Tunisie, réputée pour la performance de son secteur touristique, est à la traîne.

Noël Ndong



## BDEAC

# Le nouveau président installé dans ses fonctions

Le Camerounais Dieudonné Evou Mekou a pris officiellement la tête de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), le 18 juin dernier, au cours de l'assemblée générale de cette institution communautaire. Le remplaçant de Fortunato Ofa Mbo Nchama (2017-2022) aura la lourde tâche de maintenir le cap des réformes et financements des projets intégrateurs.

Le président entrant de la BDEAC a été désigné le 14 avril dernier par la Conférence des chefs d'État de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), sur décision n°01 22/Cémac-BDEAC-CCE-P. La cérémonie de passation de pouvoir, organisée par l'assemblée générale des actionnaires de la banque, a entériné le choix des chefs d'État de la sous-région.

Dieudonné Evou Mekou a promis de faire de la BDEAC une institution financière dont la communauté sera plus que fière et qui sera entièrement au service du financement des besoins en développement de chacun des six pays membres, conformément aux missions assignées à la banque par ses pères fondateurs. Notons que le nouveau patron de l'institution financière communautaire est attendu sur plusieurs projets intégrateurs tels que les projets de construction des infrastructures censées relier les pays de la sous-région. En République du Congo, il y a les projets de réhabilitation et



Le passage de témoin entre le sortant et l'entrant DR

équipement du Chemin de fer Congo océan ; l'installation de l'usine des produits pharmaceutiques à Ollombo, dans le département des Plateaux ; la construction de la plateforme

touristique sur le fleuve Congo ; la construction et l'équipement d'un centre de formation à Pointe-Noire ; le financement de l'étude des travaux de réhabilitation de la route nationale n°2

; le financement de l'extension et la diversification des activités industrielles de la société Global développement S.A (Globaline) à Pointe Noire et Brazzaville.

La banque s'est également en-

gagée à financer la mise en place d'une exploitation agricole caooyère et multiculture dans la Sangha par le groupe Cofcao ; l'octroi d'un financement en faveur de la société Aéroports du Congo pour la modernisation et la réhabilitation de l'installation aéroportuaire ; l'octroi d'une ligne de crédit à la Banque postale du Congo pour le refinancement des Petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries.

On peut compter sur l'expertise de Dieudonné Evou Mekou, qui possède un leadership reconnu dans le management bancaire et une profonde connaissance de l'environnement financier local et international. En effet, avant sa nomination à tête de la BDEAC, il était vice-gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale et a aussi occupé les postes d'administrateur directeur général adjoint du Crédit lyonnais Cameroun et de directeur général de la Caisse autonome d'amortissement du Cameroun.

**Fiacre Kombo**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

**Titre de poste :** Directeur Général Adjoint de l'OAPI

**Catégorie :** HC2

**Date d'entrée en fonction :** 1er août 2022

**Durée de nomination :** Mandat de cinq (5) ans

**Unité administrative :** Direction Général

**Date de clôture de dépôt de candidatures :** 04 juillet 2022

**Lieu d'affectation :** Yaoundé (République du Cameroun)

**Condition d'éligibilité :**

- être ressortissant d'un des pays membres de l'OAPI ;
- être âgé de moins de 55 ans à la date de prise de fonction ;
- jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- remplir les conditions d'aptitudes physiques et mentale exigées.

**Attributions Générales :**

Le Directeur Général Adjoint seconde le Directeur Général. Il assiste ce dernier dans tous les domaines de fonctionnement de l'Organisation.

**Qualifications requises :**

a) être titulaire d'un Diplôme universitaire de 3ème cycle (DEA ou équivalent, Diplôme d'Ingénieur de conception) ;

b) justifier d'une vaste expérience professionnelle et d'administration d'au moins dix (10) ans à des fonctions de conception et de direction ;

c) justifier d'une expérience en propriété intellectuelle.

**Conditions d'emploi :**

Le poste est classé à la catégorie HC2 de la grille salariale en vigueur à l'OAPI.

Outre le salaire de base, l'intéressé(e) bénéficie :

- d'une indemnité de fonction ;
- d'une indemnité d'expatriation ;
- et divers avantages prévus par les textes en vigueur.

**Composition du dossier de candidature :**

**Le dossier de candidature comprend :**

- une demande de recrutement au poste à pourvoir adressée au Président du Conseil d'Administration par l'intermédiaire du Ministre en charge de l'industrie ;
- un extrait d'acte de naissance ou une copie certifiée conforme de l'acte de naissance ou du jugement supplétif en tenant lieu ;
- un curriculum vitae détaillé, certifié par l'administration d'origine ou le dernier employeur, le cas échéant ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- une copie certifiée conforme des titres, diplômes et attestations de qualification et une attestation régulièrement établie des emplois publics ou privés précédemment occupés et indiquant leur durée ;
- un certificat médical attestant que le candidat est apte à occuper l'emploi décrit ;

-un mémorandum contenant le programme du candidat, notamment le mode de gestion et les différentes innovations.

Les originaux des documents exigibles seront présentés au Président du Conseil d'Administration.

Adresse à laquelle les dossiers doivent être envoyés :

Le dossier complet sera adressé, sous pli fermé, par l'intermédiaire du Ministre en charge de l'industrie du pays d'origine du candidat, au Président du Conseil d'Administration au plus tard le 04 juillet 2022 à 15 Heures à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'OAPI, Ministre du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises du Burkina Faso.

01 BP 514 Ouagadougou 01- Burkina Faso - Tél : (226) 25 31 09 11 ou par courrier à l'adresse : recrutement\_dgaoapi@commerce.gov.bf

**NB :** Seuls les candidats présélectionnés seront informés de la suite du processus de Recrutement.

Abdoulaye TALL  
Ministre du Développement Industriel, du Commerce de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises du Burkina Faso







## LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

## Bacongo appelé à observer un comportement responsable

L'administrateur maire du deuxième arrondissement de Brazzaville, Simone Loubienga, a invité le 20 juin, au cours d'une rencontre citoyenne, les habitants, notamment les électeurs et les candidats, à un comportement responsable et citoyen.

La rencontre qui s'est déroulée au siège de la mairie visait à impliquer les leaders d'opinion, les chefs de quartier, les acteurs politiques et de la société civile dans la sensibilisation de la population en vue d'une participation massive aux élections législatives et locales de juillet prochain. Il s'agissait aussi, a déclaré l'administrateur maire de Bacongo, de créer un climat serein pour la tenue des élections apaisées dans cet arrondissement.

« Le calme doit être de mise avant, pendant et après le scrutin. C'est donc dans la paix que nous invitons la population de Bacongo à se rendre massivement dans les bureaux de vote pour exercer son droit civique, le 10 juillet 2022 », a exhorté Simone Loubienga, lançant officiellement l'opération de distribution des cartes d'électeurs à Bacongo.

Les actes inciviques, les débordements, les dérapages doivent être, a-t-elle poursuivi, bannis. Ainsi, tout acte tendant à perturber le bon



Simone Loubienga remettant des cartes aux électeurs/Adiac

déroulement du scrutin est passible des sanctions. Elle a, en effet, insisté dans sa communication sur le vote comme devoir civique ; les conditions de participation au vote ; l'attitude à observer avant, pendant et après le double scrutin des 4 et 10 juillet. L'organisation des élections législatives et locales de juillet représente, a-t-elle poursuivi, un moment privilégié pour les

Congolais afin d'exercer l'un des droits et devoirs civiques reconnus par la Constitution du 25 octobre 2015 : le droit de voter.

« Voter est un droit civique essentiel au fonctionnement d'une démocratie. Il permet à tous les citoyens d'exprimer leurs choix et leur volonté en élisant leurs représentants locaux, nationaux, ou répondant à

une question posée par un référendum. Aller voter c'est donc un geste citoyen essentiel à la démocratie. C'est un droit et un devoir civique qui incombent à tout citoyen », a-t-elle rappelé.

A la tête de la mairie de Bacongo depuis le 19 juin 2015, Simone Loubienga va superviser cette année sa cinquième élection. Un scrutin qu'elle souhaite voir le meilleur can-

didat gagner. « Toutes les élections que nous avons conduites ici se sont passées dans le calme, dans la paix et la sérénité. Nous voulons que la prochaine soit de la même nature que les précédentes, c'est-à-dire que celui qui gagne, gagne, et que celui qui perd, perd. À Bacongo, on ne joue pas à qui perd gagne », a-t-elle averti, prêchant la paix, l'unité et la concorde nationales.

Quant à l'opération de distribution des cartes d'électeurs lancée devant les représentants de la Commission nationale électorale indépendante, elle va se poursuivre dès ce 21 juin dans les neuf quartiers que compte Bacongo. L'administrateur maire a rassuré qu'en une semaine tout le monde aura sa carte d'électeur.

Notons que cette rencontre a connu la participation des représentants des forces vives de Bacongo ainsi que ceux des partis politiques ayant présenté les candidats au double scrutin de juillet prochain.

**Parfait Wilfried Douniama**

## MÉTIERS DU BOIS

## Trente jeunes congolais vont bénéficier d'une formation en Chine

Après la première vague de vingt et un étudiants, trente autres jeunes recevront une formation de quatre ans à l'Université Guangcha de Dongyang sur la sculpture, la vannerie, la tapisserie d'ameublement, la menuiserie... Cette offre de formation s'inscrit dans le cadre d'un partenariat conclu entre la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, et cette université, à travers la société Sefyd.



Rosalie Matondo réceptionnant un échantillon des kits/Adiac

En attendant le départ de la vague des trente jeunes pour la Chine, retardé en raison de la recrudescence de la pandémie de covid-19, l'Université partenaire a remis du matériel didactique, le 17 juin à Braz-

zaville, au Fonds d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (Fonea). Les kits composés de trente ordinateurs Laptop HP, de deux projecteurs, d'une imprimante photocopieur, des tables blanches, des papiers, des

cahiers et autres supports sont destinés à la formation préparatoire à distance des futurs étudiants.

Ces supports didactiques permettront d'initier les étudiants sélectionnés durant deux mois,

dès le 1er juillet prochain, à la langue chinoise, à l'histoire et l'actualité de la Chine, à la culture et la coutume du pays. D'après M. Zhou, le représentant de l'Université de Dongyang, cette session préparatoire vise à faciliter la future intégration des jeunes gens.

« Il s'agit d'un projet durable qui permettra la formation sans cesse des techniciens et artisans congolais. Les trente étudiants ont été sélectionnés par les ministères de l'Économie forestière et de la Formation qualifiante. Avec la covid-19, le voyage est limité, ce qui fait que les enfants n'ont pu effectuer leur programme d'études à Dongyang. Jusqu'à ce jour, nous sommes dans l'attente de l'amélioration de la situation sanitaire de la Chine, afin que les étudiants puissent partir », a indiqué M. Zhou.

Pour la ministre de l'Économie forestière, le partenariat en

vue de la formation aux métiers du bois est le fruit d'un engagement politique visant à offrir les opportunités d'emploi aux jeunes congolais et de la main-d'œuvre qualifiée aux entreprises locales. « Nous avons toujours mal de voir que les sociétés forestières ont le manque de compétence sur le métier du bois. Cette volonté nous a guidé à lancer l'initiative la "Congolisation" des postes dans le secteur forestier (...), d'où l'idée de contractualiser avec l'institut de Dongyang. Et la section internationale de cet institut a été ouverte uniquement pour les artisans du Congo », a signifié Rosalie Matondo.

À noter que la cérémonie de réception du matériel d'apprentissage s'est déroulée en présence des cadres et formateurs du Fonea, en charge de faciliter la formation préparatoire des jeunes.

**F.K et Mira Boussiengue (Stagiaire)**



## ENTREPRENEURIAT

# La jeunesse réclame le financement des projets

La session de formation des formateurs et des jeunes sur les outils du Programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (PPEJ), qui s'est clôturée le 18 juin à Brazzaville, a débouché sur une série de recommandations parmi lesquelles le financement des dix projets présentés dans la capitale congolaise.

Le Comité technique de sélection et d'orientation de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la francophonie (Confejes) va se réunir, du 25 au 30 juillet à Ouagadougou, au Burkina Faso, pour sélectionner les meilleurs projets à l'entrepreneuriat. Ceux qui seront retenus seront financés, a précisé le directeur du programme jeunesse, Modibo Traoré. « Si tous les dix sont les meilleurs projets, ils seront financés. Vous avez les critères de recevabilité et faites en sorte que vous jeunes ne soyez pas pénalisés par ce critère et que les formateurs et les encadreurs qui ont été formés soient également vigilants pour accompagner ces jeunes », a-t-il expliqué. Charles Makaya, le directeur de cabinet du ministre en charge de la Jeunesse, a salué les assises qui ont permis de doter le département d'un dispositif qui permettra la mise en place d'une coordination PPEJ. Il reste convaincu qu'à la réunion du comité technique de sélection et d'orientation(...), des projets



Les participants et le directeur du cabinet du ministre en charge de la Jeunesse au terme de la session/Adiac

de jeunes congolais seront au rendez-vous pour une appréciation au niveau de cet organe. « J'encourage dès cet instant les cinquante jeunes venus des douze départements du pays à améliorer la présentation de leurs avant-projets en se référant aux outils PPEJ mis à leur disposition au cours de cette formation », a-t-il déclaré.

La session de formation a réuni trente-huit jeunes à l'entrepreneuriat et le montage des projets suivant le plan

d'affaires de la Confejes et le renforcement des capacités de vingt encadreurs sur les outils pédagogiques du PPEJ pour sa meilleure implantation sur l'étendue du territoire national. Pendant dix jours, les jeunes ont abordé plusieurs thèmes qui, selon les experts Dingam Donon Horbé du Tchad et Soulemana Idrissou Sadikou du Togo, feront d'eux les futurs opérateurs économiques du Congo et de la Francophonie.

« A vous encadreurs natio-

naux PPEJ, nous sommes persuadés que vous allez mettre en pratique cette modeste contribution afin d'accompagner les jeunes à monter leurs micro-activités-micro-entreprises qui seront la bienvenue à la Confejes car les meilleurs projets seront financés. Aux jeunes candidats à l'entrepreneuriat, la balle est dans votre camp. Que le courage, le goût du risque, la patience, la persévérance et la détermination soient votre

arme au quotidien si vous voulez réussir en entrepreneuriat », a souhaité Dingam Donon Horbé.

Modibo Traoré a, par ailleurs, fait un plaidoyer pour que les projets qui ne sont pas acheminés vers la Confejes bénéficient d'un financement national. Outre la recommandation sur le financement des projets, les jeunes se sont prononcés en faveur de la nomination d'un coordonnateur national PPEJ, la création d'une commission nationale de suivi et de soutien du PPEJ, sans oublier le paiement dans les délais échus des cotisations statutaires et des contributions au PPEJ ainsi que la mise à disposition des encadreurs des moyens pour l'organisation régulière des sessions de formation des jeunes sur l'entrepreneuriat et les outils du PPEJ au niveau national. L'incitation à la création et à l'animation des réseaux des jeunes entrepreneurs du Congo autour du PPEJ et l'ouverture d'un compte bancaire PPEJ Congo font aussi partie des priorités.

James Golden Eloué

## SALON VIVATECH

## Le Figa impulse les entreprises congolaises

Des quatre pépites présentes sur le «stand M32 / Pratic-Osiane» au salon VivaTech qui s'est achevé le 18 juin, à Paris, Green Tech Africa a mis en avant son action écologique réparatrice qui, à la fois, combat un désastre écologique et opère également un miracle écologique.

Durant quatre jours, c'est Daphnée Horeb Mayet qui s'est chargée de parler de Green Tech Africa installée à Pointe-Noire, au Congo. Cette pépite du domaine des technologies propres propose des services de valorisation énergétique des déchets. Une entreprise congolaise qui conçoit, fabrique et commercialise des absorbants industriels 100% organiques destinés au nettoyage des sites industriels. C'est la première fois que notre entreprise participe à VivaTech. Nous avons pu rencontrer de potentiels partenaires, des groupes dans le même secteur mais également des investisseurs. Le plus dur commence pour nous, comment transformer cette base de données, a expliqué la responsable Ressources humaines et développement



Green Tech Africa sur le stand Pratic-Osiane / Marie Alfred durable de Green Tech Africa.

Marie Alfred Ngoma

**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente**  
Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE**  
(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.










Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**  
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)





## LANGUE ESPAGNOLE

## Un congrès sera organisé à Brazzaville

L'annonce a été faite par l'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela en République du Congo, Anibal José Marquez Munoz, lors de la cérémonie de remise de diplômes de fin de formation à quatre-vingt-six étudiants d'espagnol latino-américain, au lycée Joseph Chaminade.

Au cours de la cérémonie, les bénéficiaires de la formation gratuite de la langue espagnole latino-américaine ont exprimé non seulement leur satisfaction, mais aussi leur gratitude au diplomate vénézuélien, Anibal José Marquez Munoz. « *Trouvez ici notre reconnaissance et nos remerciements pour cette belle formation* », a dit Alicia Divine Mabiála, au nom de ses collègues. Elle a aussi exprimé la disponibilité de ce groupe sortant à un éventuel appel de l'ambassade du Venezuela.

Les formateurs, par le biais de Glorick Makaya, ont, pour leur part, félicité les étudiants finalistes, tout en les appelant à continuer de travailler par la pratique de la



Les finalistes posant avec Anibal José Marquez Munoz/DR

langue dans les différents clubs créés déjà par les anciens finalistes pour ne pas perdre les notions acquises. Ils ont profité de l'occasion pour remercier le peuple vénézuélien de cet apprentissage gratuit à l'endroit de la jeunesse congolaise.

Prenant la parole à son

tour, le diplomate vénézuélien a félicité ces finalistes pour avoir tenu jusqu'au bout. Il a profité de l'occasion pour les informer de la tenue prochaine d'un grand congrès de la langue espagnole latino-américaine à Brazzaville. Ce congrès, a-t-il dit, regroupera tous

les diplômés de cours d'espagnol depuis la première promotion de 2013 jusqu'à cette dernière. Au cours de ces assises, les participants plancheront sur plusieurs points, entre autres, la possibilité de créer une émission radio ou télévisée en langue espagnole

latino-américaine et aussi la possibilité d'avoir une collaboration entre l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville et une université du Venezuela afin que cette dernière puisse certifier les diplômes de fin de formation en espagnol latino-américain des jeunes congolais formés au Salon Simon-Bolívar-Hugo-Chavez, situé dans le lycée Joseph-Chaminade à Brazzaville, à l'instar des diplômes des cours d'espagnol latino-américain délivrés par l'ambassade du Venezuela à Karthoum, certifiés par l'Institut de Cervantes. Le lycée Joseph-Chaminade, qui abrite le Salon Simon-Bolívar-Hugo-Chavez, a été représenté au cours de cette cérémonie par sa surveillante générale, Claire Mahoukou.

Bruno Okokana

## NÉCROLOGIE



Les familles Sombeyndza et Ibara, Emma Ossebi, Donald Okoko, Clarisse Okoko, Apendi et Elda Okoko ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, sœur, belle-fille et nièce, Norcia Péa Sombeyndza, survenu le 10 juin à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient à Brazzaville au domicile familial, rue Mbé n°371, à Ngamakosso (Réf : arrêt marché). A Pointe-Noire la veillée se trouve à Siafoumou, arrêt Manguier.

L'inhumation aura lieu ce mercredi 22 juin à Pointe-Noire

Voici deux (2) ans 26/06/2020-26/06/2022, jour pour jour, que le seigneur a rappelé Arthur Wenceslas OPOUMBA, notre fils, notre neveu, notre grand-frère, notre petit-frère, notre papa, notre oncle, notre grand-père.

La marche irrésistible du temps ne pouvait effacer le souvenir et la douleur de ta disparition tragique.

En cette date triste anniversaire, la famille prie tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

A cet effet, une messe sera célébrée ce dimanche 26/06/2022 à 10h30 en la Paroisse sainte Bernadette de Nkombo (Casis), à Brazzaville.

Un apéritif sera offert au domicile du défunt sise case AF3/9 Cité CNSS-Lycée Thomas Sankara, après la messe.

Ta vie fut un exemple de simplicité, de tendresse et de générosité

## IN MEMORIAM

Arthur Wenceslas OPOUMBA



- Administrateur en chef sécurité sociale à la retraite  
- Ancien séminariste au Petit séminaire Saint Pie X de Makoua  
- Ancien Directeur Inter-Régional Caisse de Retraite des Fonctionnaires (CRF) Plateaux-Cuvettes  
- Ancien Directeur Régional Caisse de Retraite des Fonctionnaires (CRF) Plateaux  
- Ancien Conseiller Politique du Préfet du Département de la Cuvette

UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT

[regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)

LES DÉPÊCHES



## CONFÉRENCE-DÉBAT

# Réflexions pour endiguer la violence en milieu juvénile

Un focus a été organisé le 16 juin au siège de l'association SOS aux mineurs, dans le premier arrondissement Emery-Patrice Lumumba à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'enfant africain.

« Education des jeunes sur la violence en milieu scolaire et dans les quartiers » a été le thème de la conférence-débat qui a réuni les responsables du système éducatif, les parents d'élèves, les responsables des églises, tous animés par le souci d'amorcer des approches de solutions contre le phénomène de la violence perpétrée dans les établissements scolaires et dans les quartiers par les enfants et les jeunes.

En souhaitant la bienvenue à ses hôtes, Bernadette Pembé, présidente de SOS aux mineurs, a rappelé que c'est depuis le 16 juin 1991 que l'Organisation de l'unité africaine a initié cette journée en souvenir du massacre des centaines d'enfants lors d'une marche pour leurs droits à Soweto, en Afrique du Sud, par le pouvoir ségrégationniste de l'apartheid. Cette journée permet ainsi de faire un état des lieux sur l'amélioration



Les membres de l'association SOS aux mineurs présentant leur communication/Adiac

des conditions de l'enfant africain et d'agir le cas échéant.

En présentant le thème choisi, les animateurs de SOS aux

de la morale, de l'éducation civique et de toute éducation ayant pour base la citoyenneté dans les établissements scolaires, dans les églises et

toyens responsables, modèles et intègres. La vulgarisation de la loi no 4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant au Congo, la restau-

### ...La restauration de la morale, de l'éducation civique et de toute éducation ayant pour base la citoyenneté...

mineurs ont axé leur communication sur la restauration

autres lieux publics, des valeurs qui façonnent des ci-

vation de la discipline en milieu scolaire, l'intensification

des actions d'éducation dans les familles, les quartiers et autres lieux publics sont également des activités reconnues unanimement par les participants.

Ainsi, la constance s'est dégagée pour que les pouvoirs publics, les parents d'élèves, les hommes d'église, les acteurs de la société civile s'impliquent sans réserve dans ce combat contre la violence à l'école et dans les quartiers. Signalons que l'association SOS aux mineurs a pour objectifs de contribuer au bien-être social des mineurs au Congo, d'amener les mineurs et les jeunes à renoncer à la consommation de la drogue, de contribuer à la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, de plaider en faveur de l'éducation des mineurs et l'insertion socio-professionnelle des jeunes, de lutter contre les violences ayant pour base le genre.

Hervé Brice Mampouya

**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**  
Un Espace de Vente  
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE  
(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations  
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, D.Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble Les Manguiers (Mpi), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:  
Du lundi au vendredi 09h-19h  
Samedi 09h-17h

## SPORT DU TRAVAIL

# La Ligue de Brazzaville lance son premier tournoi de futsal

Le tournoi qui met aux prises huit équipes d'entreprises réparties dans deux poules de quatre a été lancé le 18 juin et se poursuivra jusqu'au 20 juillet.

La compétition, inscrite dans le programme d'activités de la saison, est une nouvelle offre que propose la Ligue du sport de travail pour donner la chance aux entreprises qui n'ont pas d'équipes de football à onze de se rencontrer, de jouer et de prendre du plaisir. Le futsal se joue, en effet, dans un terrain réduit avec six joueurs sur l'aire de jeu et quatre remplaçants.

Le but étant de contribuer à l'amélioration de la santé des travailleurs. « C'est sur le signe de la convivialité, de la camaraderie et puis l'esprit de compétition. La Ligue s'inscrit dans la logique de la compétition et aussi du bien-être des entreprises », a souligné Rodrigue Dinga Mbomi, le président de la Ligue du sport de travail de Brazzaville. Lors des premières rencontres, l'équipe



La représentante d'UBA banque donnant le coup d'envoi de la compétition/Adiac

d'UBA a atomisé celle de Fonea 7-1 puis MTN a eu raison de NSIA Vie 4-0.

Rodrigue Dinga Mbomi a, par ailleurs, annoncé la volonté de la ligue à travailler en vue de convaincre chaque jour les partenaires à adhérer à ses ac-

tions. « Aux entreprises, je dirai que le sport n'est pas une charge à l'investissement. Il permet aux travailleurs de mieux communiquer pour être plus performants dans leur quotidien », a-t-il insisté.

James Golden Eloué



## RENCONTRE CITOYENNE

## La population de Talangai III rassure Pierre Obambi

Le député sortant de la troisième circonscription électorale de Talangai, le sixième arrondissement de Brazzaville, Pierre Obambi, a organisé, le 19 juin, une rencontre citoyenne au cours de laquelle ses futurs électeurs lui ont rassuré leur soutien à sa candidature aux législatives des 4 et 10 juillet prochain.



Les participants à la rencontre citoyenne/DR

Dans un message lu par l'un des responsables des quartiers 603 et 606, il a été relevé que pendant cinq ans, le député de Talangai III a

multiplié des actions en faveur de ses mandants, de même qu'il a plaidé pour la résolution des problèmes qu'ils vivent quotidiennement.

De l'adduction d'eau potable à la desserte régulière en électricité en passant par la lutte contre la montée du banditisme juvénile

dans les grandes villes congolaises, ainsi que la lutte contre le chômage des jeunes, la population a constaté que son élu en a fait ses principales préoccupations. Répondant à ses interlocuteurs, Pierre Obambi a tenu à les remercier avant de préciser que la jeune démocratie congolaise se consolide davantage au fur et à mesure que les scrutins sont organisés dans les délais constitutionnels. En outre, il a mis à profit cette rencontre pour appeler ses potentiels électeurs à se mobiliser

pour les législatives de juillet prochain.

Par ailleurs, le député sortant a noté que les victoires électorales se préparent à la base, une façon d'interpeller les gestionnaires des organes intermédiaires et de base du Parti congolais du travail à se mettre en ordre de bataille pour offrir une majorité confortable au président Denis Sassou N'Gesso. « Je serai avec vous pour une victoire sans contestation », a-t-il conclu.

**Roger Ngombé**

## VIE DES CLUBS

## Donald Fylla souhaite redynamiser Diabes noirs

Après sa récente élection au poste de président général du club multidisciplinaire Diabes noirs, Fabrice Donald Fylla, qui a remplacé le général Jean François Ndenguet, a promis de s'investir à fond pour non seulement poursuivre les objectifs du club mais aussi booster ses performances dans toutes les disciplines sportives.

Donald Fylla a apprécié le travail de ses prédécesseurs avant de reconnaître que l'équipe sortante a porté Diabes Noirs à un très haut niveau d'organisation, de gestion et de qualité sportive, dans un contexte général où le sport congolais rêve de retrouver le rayonnement national et international des mémorables années de gloire.

« Désormais, pèse sur moi la charge aussi lourde qu'exaltante de poursuivre la merveilleuse aventure de ce club que l'on appelle aussi «La nation». Je vais poursuivre le travail de réveil et de montée en puissance de toutes les autres sections sportives de notre club (Football féminin, basketball, handball, athlétisme, gymnastique et bien d'autres », a signifié le nouveau président général de Diabes noirs.

Il a, par la même occasion, indiqué que conformément aux statuts et au règlement intérieur, des assemblées générales électorales seront organisées pour mettre en place les bureaux de toutes les autres sections sportives.

Pour sa part, le président sortant, le général Jean François



Fabrice Donald Fylla

**« Désormais, pèse sur moi la charge aussi lourde qu'exaltante de poursuivre la merveilleuse aventure de ce club que l'on appelle aussi «La nation»**

Ndenguet, a signifié qu'il n'est pas du tout parti. Il reste, en effet, à la disposition des nou-

veaux dirigeants et des supporters de ce club qu'il qualifie de « grande famille ».

Selon lui, de génération en génération, chaque équipe dirigeante de Diabes noirs a la

mission sacrée de pérenniser la légende de ce club qui compte plusieurs sections. « Vous ne m'entendez pas dire ici : comprenez mon émotion, pour la simple et bonne raison que ce qui nous réunit ici n'est pas une cérémonie des adieux, même pas celle d'un au revoir. Je passe le témoin dans un esprit de continuité, pour parfaire le travail abattu et capitaliser ce que nous avons réussi d'extraordinaire », a précisé le général Jean François Ndenguet qui est désormais président d'honneur. Selon le secrétaire général des Diabes noirs, Auxence Itoua, si les autres sections se sont réveillées et ont repris leurs activités, c'est la section football qui reste la section phare. Pour atteindre l'objectif fixé par cette équipe qui représentera le Congo en Coupe africaine de la confédération de football, les dirigeants comptent renforcer l'effectif actuel de onze joueurs, selon un profil spécifique pour chaque poste. Il s'agit notamment d'un gardien de but, d'un latéral polyvalent, de deux milieux offensifs, deux milieux défensifs puis deux avant centraux.

**Rude Ngoma**